

Le « petit système » est sans doute une singularité marseillaise et la mobilisation des éboueurs, des cantinières et autres territoriaux pour imposer un pluralisme syndical est, à cet égard, exemplaire. Cependant, l'histoire est racontée du point de vue de Pierre Godard lui-même, au prisme des bifurcations de ses engagements. Aux lecteurs qui souhaiteraient élargir un peu la perspective, on peut signaler la parution récente de l'ouvrage de Cristina Nizzoli (2015), *C'est du propre ! Syndicalisme et travailleurs du « bas de l'échelle » (Marseille et Bologne)*, qui s'intéresse entre autres à l'action de la CGT Propreté de Marseille.

En outre, le fini-parti, la privatisation partielle de la collecte, les difficultés associées à la mise en place du tri des déchets, les conflits autour des installations de traitement ou encore les « affaires » liées à l'attribution des marchés publics de collecte et de traitement des déchets s'observent dans d'autres villes. La mobilisation de sources syndicales, d'enquêtes journalistiques, ou des travaux de sciences sociales qui se sont multipliés ces vingt dernières années sur les déchets, leurs travailleurs et l'espace urbain, aurait permis de sortir Marseille de son irréductibilité, sans en gommer la spécificité.

Ailleurs aussi, le contrôle de l'ordure est affaire de pouvoir.

Références

- Barles, S., 2005. *L'invention des déchets urbains. France : 1790-1970*. Champ Vallon, Seyssel.
 De Silguy, C., 1996. *Histoire des hommes et de leurs ordures, du Moyen Âge à nos jours*. Le Cherche-Midi, Paris.
 Nizzoli, C., 2015. *C'est du propre ! Syndicalisme et travailleurs du « bas de l'échelle » (Marseille et Bologne)*. Presses universitaires de France, Paris.

Delphine Corteel

*Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES), UMR 8533
 CNRS et ENS Cachan, 61, avenue du Président Wilson, 94235 Cachan Cedex, France*

Adresse e-mail : delphine.corteel@univ-reims.fr

Disponible sur Internet le 13 avril 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.03.022>

L'entreprise dans la société. Une question politique, M. Capron, F. Quairel-Lanoizelée. La Découverte, Paris (2015). 280 pp.

Depuis une quinzaine d'années, la notion de « responsabilité sociale des entreprises » (RSE) s'est imposée dans l'univers managérial, non sans susciter certaines interrogations : phénomène de mode vide de sens pour les uns, véritable remise en cause des modèles de production pour les autres, on ne sait pas exactement à quoi la RSE renvoie. Partant de ce constat, des chercheurs issus de différentes disciplines (sciences de gestion, économie, sociologie) se sont attachés à décrire cet objet, à en définir les contours en interrogeant la nature des politiques sociales et/ou environnementales des entreprises, ou à mettre en question sa portée régulatoire. Nombreux sont les travaux qui traitent du « R » de ce sigle, souvent avec un certain désenchantement quant à la promesse de responsabilisation de l'activité économique. Néanmoins, peu de travaux se sont attardés sur la dernière lettre du sigle : le « E » pour « entreprise ».

En effet, l'entreprise n'est pas une entrée évidente pour les sciences sociales. En économie, elle est généralement oubliée dans l'opposition entre organisation et marché. La sociologie lui reconnaît un caractère institutionnel et s'intéresse de plus en plus à elle en tant que processus de coordination. Une partie de la sociologie économique américaine lui préfère souvent, peut-être à

tort, l'étude des marchés. Pour le droit, l'objet « entreprise » n'existe pas et on parle de société comme personne morale. Il est vrai que les réalités de l'entreprise sont multiples. Pourtant, afin de penser le capitalisme contemporain, il est devenu aujourd'hui intéressant de se pencher sur cet acteur incontournable de l'activité économique qui est encastré dans les territoires et le tissu social.

Cet ouvrage a l'avantage de poser, en partant de la RSE, les contours de l'objet « entreprise » comme un objet légitime en sciences sociales. En effet, il vise à dépasser la définition de la responsabilité et propose une (re)définition de l'entreprise comme un acteur certes économique, mais également social et politique. Une des qualités du livre réside dans le positionnement interdisciplinaire des auteurs. Michel Capron et Françoise Quairel-Lanoizelée, par la grande clarté et pédagogie de leur exposé, relèvent très bien ce défi de définir l'entreprise. Le recours à la sociologie économique est un moyen utile pour cela, qui aurait pu être complété au demeurant par une attention plus forte encore aux acquis de la sociologie de l'entreprise. Passant par le prisme des politiques d'entreprises, ils offrent une compréhension de l'activité économique à partir de cet acteur « mésosocial », c'est-à-dire encastré dans des interdépendances organisationnelles comme, par exemple, les relations mères-filiales dans un secteur donné. Cette approche innovante évite l'écueil de faire de cet ouvrage un ouvrage supplémentaire sur la RSE : il a quelque chose de nouveau à proposer dans ce champ déjà bien balisé.

Le livre se découpe de la manière suivante. Tout d'abord les auteurs s'attachent à définir leur objet (chapitres 1 et 2). Pour ce faire, ils contextualisent la notion d'entreprise en décrivant les formes variées qu'elle a prises au cours de l'histoire, tout en présentant les analyses mobilisées pour leur légitimation (libérale, institutionnelle, etc.). Cela suppose également de revenir en détail sur la notion d'intérêt général et ses représentations. Ce passage permet d'éclairer et de dépasser la théorie des parties prenantes qui sert souvent de soubassement idéologique à la RSE. Le chapitre 3 constitue le cœur de l'ouvrage, avec la notion de redevabilité (*accountability*) qui est le concept, plus précis et moins moral que la responsabilité, développé par les auteurs pour penser la place subordonnée des entreprises dans la société et mesurer leurs actions. Être redevable consiste à rendre des comptes aux tiers concernés, c'est-à-dire aux acteurs des systèmes de production, d'échange ou de consommation liés à l'entreprise. Ceux-ci deviennent visibles et légitimes si l'on pense l'encastrement des entreprises qui sont prises dans des liens d'interdépendance avec ces tiers : État, fournisseurs, actionnaires, clients, etc. — bref, la société. La suite de l'ouvrage traite de ces interactions entre les entreprises et les différents acteurs de la société. Sont étudiées les dynamiques relationnelles (chapitre 4), la réglementation (*soft et hard law*, chapitre 5) et la stratégie des entreprises (chapitre 6). Les deux derniers chapitres ouvrent des perspectives en termes de pilotage des entreprises (chapitre 7) ou de gouvernance (chapitre 8).

Si l'ouvrage offre un apport incontestable, il connaît également certaines limites pour le lecteur sociologue. Ce dernier restera peut-être un peu sur sa faim quant aux explicitations empiriques fournies pour étayer un propos pourtant fort. Si les auteurs maîtrisent parfaitement leur sujet et fournissent un certain nombre d'exemples concrets, souvent relayés dans le texte par des encadrés, on peut néanmoins parfois regretter que ces exemples ne soient pas davantage traités avec les outils de l'enquête en sciences sociales. L'ancrage de ces exemples dans du matériau qualitatif ou quantitatif ne les rendrait que plus pertinents. On pense par exemple à des entretiens avec les acteurs porteurs d'initiatives de réglementation ou à l'observation de réunions de rédaction des normes multi-parties. Ces éléments montreraient comment celles-ci se négocient entre les acteurs. De même, l'historicisation de la notion d'entreprise est bien présente dans cet ouvrage, dont les auteurs mobilisent le cas nord-américain dans une approche comparative pour déconstruire les évidences autour de la RSE. Mais on aurait aimé que cette méthode soit plus développée dans

l'ensemble du livre, comme par exemple autour des notions d'intérêt général ou de « devoir de vigilance » des sociétés mères vis-à-vis de leurs filiales. Ces deux aspects auraient permis de mieux mettre en évidence la grande variabilité des modes d'inscription des entreprises dans la société : modèle bureaucratique, ordre professionnel, système marchand, etc.

La contribution de ce livre repose sur une nouvelle définition de l'entreprise développée à partir de la notion de redevabilité, qui permet de penser l'entreprise comme encadrée dans la société. Le concept d'encastrement, développé par Karl Polanyi, semble être l'un des concepts les plus porteurs des trente dernières années en sciences sociales. En effet, l'encastrement permet de penser les interdépendances entre acteurs et de témoigner de la diversité des relations entre entreprises et société. Depuis les années 1970 et l'avènement de la nouvelle sociologie économique, la notion de marché a été considérablement revisitée grâce à cette notion, mais celle d'entreprise avait été un peu mise de côté. Ce livre y remédie et ouvre de belles perspectives de recherche.

Élise Penalva-Icher

Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO), UMR 7170 CNRS et Université Paris Dauphine, Paris Sciences et Lettres, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16, France

Adresse e-mail : elise.penalva@dauphine.fr

Disponible sur Internet le 13 avril 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.03.021>

Surveiller et récompenser. Les cartes de fidélité qui nous gouvernent, S. Coll. Seismo, Genève (2015). 348 pp.

Le livre de Sami Coll est, à notre connaissance, un des premiers ouvrages francophones de sciences sociales à proposer une analyse fine du travail de production et de valorisation des données numériques dans la sphère économique. En ce sens, bien qu'il ne traite pas directement de ce que les professionnels du marché appellent les *big data*, ce livre devrait attirer l'attention de ceux qui s'intéressent aux enjeux sociaux associés à leur développement. Ainsi, à travers un corpus empirique composé de 72 heures d'entretiens et de 167 heures d'observations ethnographiques réalisées auprès d'entreprises suisses, Sami Coll met en évidence que les cartes de fidélité font partie d'un système informationnel global qu'il nomme, à la suite de Kevin D. Haggerty et Richard V. Ericson, le « *surveillant assemblage* », c'est-à-dire un assemblage de technologies permettant d'assurer l'observation systématique d'une masse d'individus (Haggerty et Ericson, 2000). Toute la qualité de son enquête réside alors dans une analyse minutieuse du travail d'organisation que recouvre le fonctionnement de ce système informationnel. L'ouvrage relève le défi posé en introduction, en proposant une réponse convaincante au questionnement suivant : « la consommation peut-elle être considérée comme un laboratoire de contrôle social ? » (p. 25).

S. Coll commence par présenter son cadre conceptuel qui a pour objectif de concilier deux champs théoriques *a priori* distincts : celui de la surveillance et celui de la consommation. Il discute et dégage ensuite les limites de la notion de panoptique telle qu'elle est conceptualisée par Michel Foucault. Selon lui, la centralité du pouvoir et l'intériorisation de la surveillance par la sanction négative ne sont pas adaptées à l'analyse des dispositifs de surveillance que recouvrent les cartes de fidélité, pour deux raisons.

Premièrement, ces technologies contribuent à instituer des mécanismes de contrôle complexes et diffus qui fonctionnent selon une structure rhizomatique proche de celle qui intéresse Gilles Deleuze et Félix Guattari. Pour l'auteur, les cartes de fidélité sont des dispositifs véhiculant des